

Historique de l'association Blangy-Environnement

L'association Blangy-Environnement a été créée à la suite de la réunion de présentation du PLU le 5 septembre 2006 par la mairie et la société de conseil AMENAGEO.

Ce PLU présentait aux yeux de nombreux habitants des points discutables associés de surcroît à un désir de communication très limité.

Les mois suivants ont vu s'élever différentes formes de contestation. Dans le secteur des Leudets, deux pétitions signées par la quasi-totalité de ses habitants ont été déposées en mairie fin 2006 : la première en novembre, contre la création d'un lotissement dans une zone agricole très fertile et la seconde, en décembre, contre la création d'une zone d'activité dans un secteur où la richesse patrimoniale et architecturale du XVIIème siècle devait être préservée.

Parallèlement le quartier de Bourgerue organisait des réunions pour exprimer son désaccord avec son classement en zone naturelle qui y interdisait toute nouvelle construction alors qu'il constitue un hameau d'une douzaine de maisons dont certaines ont été construites très récemment et que la partie riveraine du chemin située entre l'église et le cœur du village, en zone manifestement inondable, est constructible (Ub).

De même les habitants du centre-bourg s'opposaient à la création d'un lotissement à proximité des ruines du château.

Dans le même temps de nombreuses autres actions individuelles, interventions et courriers à la mairie par exemple, ont été entreprises.

Dans ce contexte la création de l'association Blangy-Environnement est apparue comme une nécessité et a été déclarée à la préfecture le 3 février 2007. Les groupes constitués dans les différents quartiers l'ont alors rejointe.

Dès sa première assemblée générale le 15 juin 2007 l'association se consacrait à l'ensemble des problèmes liés au PLU et à l'environnement. Durant toute l'élaboration du PLU jusqu'à son approbation le 7 juin 2010 l'association est intervenue auprès des différentes instances pour exprimer ses points de vue, en particulier au cours de l'enquête publique.

Huit ans après, l'association Blangy-Environnement est toujours active et fidèle à son objectif de veiller au développement harmonieux de la commune de Blangy-le-Château dans le respect de l'environnement et de l'intérêt général de ses habitants.

À titre d'exemple, notre volonté de mettre en valeur notre village, nous a conduit à initier un numéro spécial de la revue de l'Association « Le Pays d'Auge » consacré à Blangy-le-Château en 2012, auquel notre forte contribution montre bien notre activité et l'intérêt que nous portons à notre village.